

DELIBERATION N° 90-20 DU 31/12/90
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 7
ET D'UN VIREMENT DE CREDITS DU BUDGET POUR 1990

Le Conseil d'Administration de l'Agence :

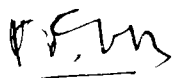
- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1990,
- Vu le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget pour 1990,

DELIBERE

Article unique :

La décision modificative provisoire n° 7, ainsi que le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget de l'Agence pour 1990 sont ratifiés.

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence

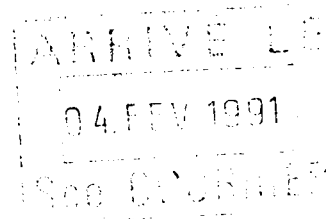


P.F. TENIERE-BUCHOT

Le Président du
Conseil d'Administration



O. PHILIP



DELIBERATION N° 90-20 DU 31/12/90
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 7
ET D'UN VIREMENT DE CREDITS DU BUDGET POUR 1990

Le Conseil d'Administration de l'Agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1990,
- Vu le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget pour 1990,

DELIBERE

Article unique :

La décision modificative provisoire n° 7, ainsi que le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget de l'Agence pour 1990 sont ratifiés.

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence

Le Président
du Conseil d'Administration

P.F. TENIERE-BUCHOT

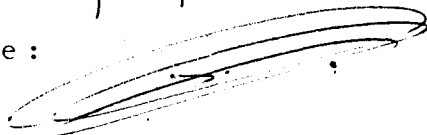
O. PHILIP

M. Jean GULUDEC

administrateur de l'Agence émet un vote favorable (1)
~~défavorable~~ (1)

Date : 31 / 01 / 91

Signature :



(1) Rayer la mention inutile

DELIBERATION N° 90-20 DU 31/12/90
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 7
ET D'UN VIREMENT DE CREDITS DU BUDGET POUR 1990

Le Conseil d'Administration de l'Agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1990,
- Vu le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget pour 1990,

DELIBERE

Article unique :

La décision modificative provisoire n° 7, ainsi que le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget de l'Agence pour 1990 sont ratifiés.

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence

Le Président
du Conseil d'Administration

P.F. TENIERE-BUCHOT

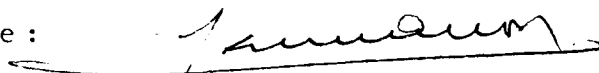
O. PHILIP

M. Marcel LARMANOU

administrateur de l'Agence émet un vote favorable (1)
~~défavorable (1)~~

Date : 1.02.91

Signature :



(1) Rayer la mention inutile

DELIBERATION N° 90-20 DU 31/12/90
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 7
ET D'UN VIREMENT DE CREDITS DU BUDGET POUR 1990

Le Conseil d'Administration de l'Agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1990,
- Vu le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget pour 1990,

DELIBERE

Article unique :

La décision modificative provisoire n° 7, ainsi que le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget de l'Agence pour 1990 sont ratifiés.

Le Secrétaire

Le Président
du Conseil d'Administration

P.F. TENIERE-BUCHOT

O. PHILIP

M. Alfred-Marcel VINCENT

administrateur de l'Agence émet un vote favorable (1)
~~défavorable (1)~~

Date :

11/2/91

Signature :

A. Vincent

(1) Rayer la mention inutile

DELIBERATION N° 90-20 DU 31/12/90
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 7
ET D'UN VIREMENT DE CREDITS DU BUDGET POUR 1990

Le Conseil d'Administration de l'Agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1990,
- Vu le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget pour 1990,

DELIBERE

Article unique :

La décision modificative provisoire n° 7, ainsi que le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget de l'Agence pour 1990 sont ratifiés.

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence

Le Président
du Conseil d'Administration

P.F. TENIERE-BUCHOT

O. PHILIP

M. Hubert COLIN

administrateur de l'Agence émet un vote favorable (1)
~~défavorable (1)~~

Date : 31 Janvier 1991

Signature :



(1) Rayer la mention inutile

ARTICLE 1
04.FEV.1991
Sec. 00.1991

DELIBERATION N° 90-20 DU 31/12/90
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 7
ET D'UN VIREMENT DE CREDITS DU BUDGET POUR 1990

Le Conseil d'Administration de l'Agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1990,
- Vu le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget pour 1990,

DELIBERE

Article unique :

La décision modificative provisoire n° 7, ainsi que le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget de l'Agence pour 1990 sont ratifiés.

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence

Le Président
du Conseil d'Administration

P.F. TENIERE-BUCHOT

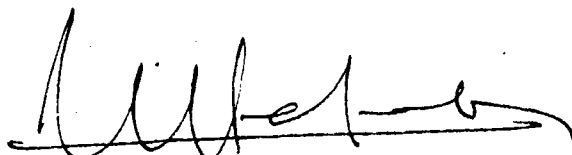
O. PHILIP

M. Michel LEFOULON

administrateur de l'Agence émet un vote favorable (1)
~~défavorable (t)~~

Date : 1^{er} Février 1991

Signature :



(1) Rayer la mention inutile

DELIBERATION N° 90-20 DU 31/12/90
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 7
ET D'UN VIREMENT DE CREDITS DU BUDGET POUR 1990

Le Conseil d'Administration de l'Agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1990,
- Vu le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget pour 1990,

DELIBERE

Article unique :

La décision modificative provisoire n° 7, ainsi que le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget de l'Agence pour 1990 sont ratifiés.

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence

Le Président
du Conseil d'Administration

P.F. TENIERE-BUCHOT

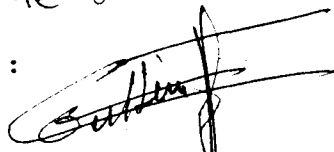
O. PHILIP

M. Jean-Jacques CAUSSIN
administrateur de l'Agence émet un vote favorable (1)
~~défavorable (1)~~

Date :

le 30-1-91

Signature :



(1) Rayer la mention inutile

DELIBERATION N° 90-20 DU 31/12/90
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 7
ET D'UN VIREMENT DE CREDITS DU BUDGET POUR 1990

Le Conseil d'Administration de l'Agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1990,
- Vu le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget pour 1990,

DELIBERE

Article unique :

La décision modificative provisoire n° 7, ainsi que le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget de l'Agence pour 1990 sont ratifiés.

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence

Le Président
du Conseil d'Administration

P.F. TENIERE-BUCHOT

O. PHILIP

M. Jean BRACHET
administrateur de l'Agence émet un vote favorable (1)
défavorable (+)

Date : 30.01.91

Signature :



(1) Rayer la mention inutile

DELIBERATION N° 90-20 DU 31/12/90
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 7
ET D'UN VIREMENT DE CREDITS DU BUDGET POUR 1990

Le Conseil d'Administration de l'Agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1990,
- Vu le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget pour 1990,

DELIBERE

Article unique :

La décision modificative provisoire n° 7, ainsi que le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget de l'Agence pour 1990 sont ratifiés.

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence

Le Président
du Conseil d'Administration

P.F. TENIERE-BUCHOT

O. PHILIP

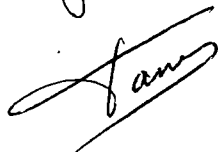
M. Jean-Louis FANOST

administrateur de l'Agence émet un vote favorable (1)
~~défavorable (1)~~

Date :

31 Janvier 1991

Signature :



(1) Rayer la mention inutile

DELIBERATION N° 90-20 DU 31/12/90
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 7
ET D'UN VIREMENT DE CREDITS DU BUDGET POUR 1990

Le Conseil d'Administration de l'Agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1990,
- Vu le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget pour 1990,

DELIBERE

Article unique :

La décision modificative provisoire n° 7, ainsi que le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget de l'Agence pour 1990 sont ratifiés.

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence

Le Président
du Conseil d'Administration

P.F. TENIERE-BUCHOT

O. PHILIP

M. Alain KERFANT

administrateur de l'Agence émet un vote favorable (1)
~~favorable~~ (1)

Date : 31 Janvier 1991

Signature :



(1) Rayer la mention inutile

AGENCE FINANCIERE DE BASSIN
SEINE-NORMANDIE
05.11.1991
10.00.00

DELIBERATION N° 90-20 DU 31/12/90
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 7
ET D'UN VIREMENT DE CREDITS DU BUDGET POUR 1990

Le Conseil d'Administration de l'Agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1990,
- Vu le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget pour 1990,

DELIBERE

Article unique :

La décision modificative provisoire n° 7, ainsi que le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget de l'Agence pour 1990 sont ratifiés.

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence

Le Président
du Conseil d'Administration

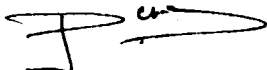
P.F. TENIERE-BUCHOT

O. PHILIP

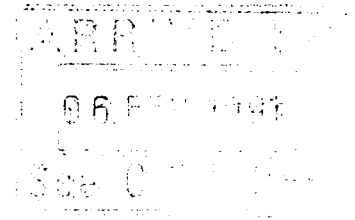
M. Jean DESSE

administrateur de l'Agence émet un vote favorable (1)
~~défavorable (1)~~

Date : 31 janvier 1991

Signature : 

(1) Rayer la mention inutile



DELIBERATION N° 90-20 DU 31/12/90
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 7
ET D'UN VIREMENT DE CREDITS DU BUDGET POUR 1990

Le Conseil d'Administration de l'Agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1990,
- Vu le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget pour 1990,

DELIBERE

Article unique :

La décision modificative provisoire n° 7, ainsi que le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget de l'Agence pour 1990 sont ratifiés.

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence

Le Président
du Conseil d'Administration

P.F. TENIERE-BUCHOT

O. PHILIP

M. Bernard CABARET
administrateur de l'Agence émet un vote favorable (1)
~~défavorable (1)~~

Date : " 6/2/91

Signature :

(1) Rayer la mention inutile

DELIBERATION N° 90-20 DU 31/12/90
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 7
ET D'UN VIREMENT DE CREDITS DU BUDGET POUR 1990

Le Conseil d'Administration de l'Agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1990,
- Vu le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget pour 1990,

DELIBERE

Article unique :

La décision modificative provisoire n° 7, ainsi que le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget de l'Agence pour 1990 sont ratifiés.

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence

Le Président
du Conseil d'Administration

P.F. TENIERE-BUCHOT

O. PHILIP

Madame Aline GODARD

administrateur de l'Agence émet un vote favorable (1)
~~défavorable (1)~~

Date : 31 01 1991

Signature :



(1) Rayer la mention inutile

DELIBERATION N° 90-20 DU 31/12/90
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 7
ET D'UN VIREMENT DE CREDITS DU BUDGET POUR 1990

Le Conseil d'Administration de l'Agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1990,
- Vu le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget pour 1990,

DELIBERE

Article unique :

La décision modificative provisoire n° 7, ainsi que le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget de l'Agence pour 1990 sont ratifiés.

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence

Le Président
du Conseil d'Administration

P.F. TENIERE-BUCHOT

O. PHILIP

M. Philippe de BOURGOING

administrateur de l'Agence émet un vote favorable (1)
~~défavorable (1)~~

Date :

4 Février 1991

Signature :



(1) Rayer la mention inutile

07.11.1990
11.11.1990

DELIBERATION N° 90-20 DU 31/12/90
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 7
ET D'UN VIREMENT DE CREDITS DU BUDGET POUR 1990

Le Conseil d'Administration de l'Agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1990,
- Vu le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget pour 1990,

DELIBERE

Article unique :

La décision modificative provisoire n° 7, ainsi que le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget de l'Agence pour 1990 sont ratifiés.

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence

Le Président
du Conseil d'Administration

P.F. TENIERE-BUCHOT

O. PHILIP

M. Michel ANSART
administrateur de l'Agence émet un vote favorable (1)
~~défavorable (1)~~

Date :

4 février 1991

Signature :

M. ANSART

(1) Rayer la mention inutile

DELIBERATION N° 90-20 DU 31/12/90
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 7
ET D'UN VIREMENT DE CREDITS DU BUDGET POUR 1990

Le Conseil d'Administration de l'Agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1990,
- Vu le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget pour 1990,

DELIBERE

Article unique :

La décision modificative provisoire n° 7, ainsi que le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget de l'Agence pour 1990 sont ratifiés.

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence

Le Président
du Conseil d'Administration

P.F. TENIERE-BUCHOT

O. PHILIP

M. Guy VIDAL

administrateur de l'Agence émet un vote favorable (1)
~~défavorable (1)~~

Date : 14 janvier 1991

Signature :

I. Lim

(1) Rayer la mention inutile

DELIBERATION N° 90-20 DU 31/12/90
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 7
ET D'UN VIREMENT DE CREDITS DU BUDGET POUR 1990

Le Conseil d'Administration de l'Agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1990,
- Vu le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget pour 1990,

DELIBERE

Article unique :

La décision modificative provisoire n° 7, ainsi que le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget de l'Agence pour 1990 sont ratifiés.

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence

Le Président
du Conseil d'Administration

P.F. TENIERE-BUCHOT

O. PHILIP

M. Jean-Marie HIRTZ

administrateur de l'Agence émet un vote favorable (1)
défavorable (1)

Date : **04 FEV. 1991**

Signature :



(1) Rayer la mention inutile

DELIBERATION N° 90-20 DU 31/12/90
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 7
ET D'UN VIREMENT DE CREDITS DU BUDGET POUR 1990

Le Conseil d'Administration de l'Agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1990,
- Vu le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget pour 1990,

DELIBERE

Article unique :

La décision modificative provisoire n° 7, ainsi que le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget de l'Agence pour 1990 sont ratifiés.

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence

Le Président
du Conseil d'Administration

P.F. TENIERE-BUCHOT

O. PHILIP

M. Lucien FINEL

administrateur de l'Agence émet un vote favorable (1)
~~défavorable (1)~~

Date : 31/1/1991

Signature :



(1) Rayer la mention inutile

DELIBERATION N° 90-20 DU 31/12/90
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 7
ET D'UN VIREMENT DE CREDITS DU BUDGET POUR 1990

Le Conseil d'Administration de l'Agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1990,
- Vu le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget pour 1990,

DELIBERE

Article unique :

La décision modificative provisoire n° 7, ainsi que le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget de l'Agence pour 1990 sont ratifiés.

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence

Le Président
du Conseil d'Administration

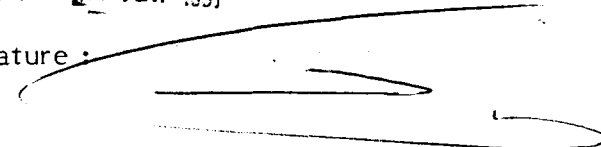
P.F. TENIERE-BUCHOT

O. PHILIP

 M. Jean-Michel YOLIN

administrateur de l'Agence émet un vote favorable (1)
~~défavorable (1)~~

Date : **7** FEV. 1991

Signature : 

(1) Rayer la mention inutile

DELIBERATION N° 90-20 DU 31/12/90
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 7
ET D'UN VIREMENT DE CREDITS DU BUDGET POUR 1990

Le Conseil d'Administration de l'Agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1990,
- Vu le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget pour 1990,

DELIBERE

Article unique :

La décision modificative provisoire n° 7, ainsi que le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget de l'Agence pour 1990 sont ratifiés.

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence

Le Président
du Conseil d'Administration

P.F. TENIERE-BUCHOT

O. PHILIP

M. Gaston RICHARD
administrateur de l'Agence émet un vote favorable (1)
~~défavorable (1)~~

Date :

2/02/1991

Signature :



(1) Rayer la mention inutile

DELIBERATION N° 90-20 DU 31/12/90
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 7
ET D'UN VIREMENT DE CREDITS DU BUDGET POUR 1990

Le Conseil d'Administration de l'Agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1990,
- Vu le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget pour 1990,

DELIBERE

Article unique :

La décision modificative provisoire n° 7, ainsi que le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget de l'Agence pour 1990 sont ratifiés.

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence

Le Président
du Conseil d'Administration

P.F. TENIERE-BUCHOT

O. PHILIP

M. Daniel BOULLE

administrateur de l'Agence émet un vote favorable (1)
~~défavorable (1)~~

Date : 11.2.91

Signature :

(1) Rayer la mention inutile

DELIBERATION N° 90-20 DU 31/12/90
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 7
ET D'UN VIREMENT DE CREDITS DU BUDGET POUR 1990

Le Conseil d'Administration de l'Agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1990,
- Vu le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget pour 1990,

DELIBERE

Article unique :

La décision modificative provisoire n° 7, ainsi que le virement de crédits opéré le 19 décembre 1990 sur le budget de l'Agence pour 1990 sont ratifiés.

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence

Le Président
du Conseil d'Administration

P.F. TENIERE-BUCHOT

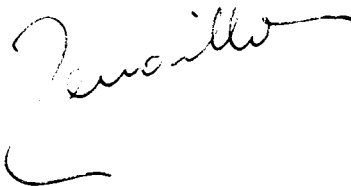
O. PHILIP

M. Paul-Louis TENAILLON

administrateur de l'Agence émet un vote favorable (1)
~~défavorable (1)~~

Date :

Signature :



(1) Rayer la mention inutile